



PREFET DE LA REGION ALSACE

ALLOCATION POUR LA DIVERSITE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

NOM : **Prénom :**

Année universitaire 2015-2016

**Ce formulaire doit être dûment rempli (pages 3 à 6) au stylo-bille
(pour les pièces à fournir, voir page 8)**

DOSSIER A DEPOSER IMPERATIVEMENT

AU PLUS TARD LE 25 SEPTEMBRE 2015

A l'adresse suivante :

**Préfet de la Région Alsace
Secrétariat Général pour les Affaires Régionales et Européennes
Coordination – 1^{er} étage - Bureau 130
5 place de la République
67073 STRASBOURG Cedex**

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

NE PAS OUBLIER DE SIGNER LA PRESENTE DEMANDE (page 7)

ALLOCATION POUR LA DIVERSITE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Le dispositif « *allocations pour la diversité dans la fonction publique* » vise à soutenir financièrement les candidats les plus méritants à préparer les concours de la fonction publique.

Les allocations pour la diversité dans la fonction publique sont des aides contingentées attribuées par les préfets au terme du processus d'identification des dossiers prioritaires.

Sont ainsi concernés :

1) les personnes sans emploi et titulaires d'un diplôme leur permettant de présenter un concours de catégorie A ou B et qui s'engagent à suivre une préparation à un ou plusieurs concours de la fonction publique.

2) les étudiants préparant un ou plusieurs concours de la fonction publique de catégorie A ou B, notamment ceux qui sont inscrits dans les instituts de préparation à l'administration générale (I.P.A.G.) et les centres de préparation à l'administration (C.P.A.G.) ou qui s'engagent à suivre une préparation mise en place à cet effet par des écoles du service public ou des employeurs publics.

Les critères d'attribution de ces allocations prennent en compte 3 volets :

- les ressources du demandeur ou de l'ascendant qui en a la charge ;
- la situation sociale du demandeur ou de l'ascendant dont il dépend ;
- le mérite du candidat lié à son parcours antérieur ;

Les ressources et charges de famille du bénéficiaire ne doivent pas dépasser les plafonds fixés chaque année par le ministre de l'enseignement supérieur pour l'attribution d'une bourse de l'enseignement supérieur échelon zéro. Pour la rentrée 2015-2016, celui-ci est de **33 100 € bruts**.

Quant aux résultats des études antérieures, ils sont appréciés en tenant compte de la situation particulière et des mérites respectifs des personnes concernées, c'est-à-dire en prenant en considération leurs difficultés d'origine matérielle, familiale ou sociale ainsi que la possibilité qui leur est faite d'accéder à des formations de qualité (par exemple un parcours scolaire effectué, en tout ou partie, dans un établissement classé en ZEP).

Les dossiers de candidature doivent être déposés pour **le 25 septembre 2015** au plus tard auprès de la préfecture de région/ département (à compléter par chaque préfecture) de votre résidence qui vous remettra un accusé de réception.

Une réponse sera apportée sur la recevabilité des candidatures et décisions d'attribution. Dans le cas d'une attribution, le paiement du 1^{er} terme interviendra avant la fin décembre.

Attention :

Les bénéficiaires de l'allocation pour la mise en œuvre de la diversité dans la fonction publique s'engagent :

- à se présenter à la prochaine session du ou de l'un des concours permettant d'accéder à un corps ou cadres d'emplois de catégorie A ou B pour lequel ils sollicitent l'allocation ;
- à communiquer, à la préfecture de région, une attestation d'assiduité à la formation dispensée et une attestation de présence aux épreuves du ou des concours préparés.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à la présente demande. Elle vous donne un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant. Cette requête doit être adressée au préfet.

ALLOCATION POUR LA DIVERSITE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Quel est votre état civil ?

Madame Monsieur

Votre nom (nom de jeune fille pour les femmes) :

Votre nom d'usage ou de femme mariée :

Votre prénom :

Vos autres prénoms (séparés par une virgule) :

Votre date de naissance (JJ/MM/AAAA)

Ville de naissance N° département

DOM-TOM ou pays étranger

Quelle est votre nationalité ?

Etes-vous français ? oui non

Si non, précisez votre nationalité : _____

Etes-vous en instance d'acquisition de la nationalité française ? oui non

Quelles sont vos coordonnées personnelles ?

Les courriers (accusé de réception, attribution de l'allocation...) seront envoyés à cette adresse

Votre adresse : _____

Code postal :

Commune : _____

Vous pouvez préciser à titre facultatif :

- vos coordonnées téléphoniques :

Domicile : Travail : Portable :

- votre adresse électronique (attention : n'indiquez que votre adresse personnelle) :

Quelle est votre situation personnelle ?

Célibataire ✓ Concubin ✓ Divorcé ✓ Marié(e) ✓ PACS ✓
Séparé(e) ✓ Séparé(e) judiciairement ✓ Veuf/Veuve ✓

Vous êtes marié(e), concubin ou avez conclu un PACS : renseignements sur votre conjoint :

Nom : _____

Prénom : _____

Profession : _____

Combien avez-vous d'enfants à charge ? __

Adresse du domicile de la famille du demandeur : _____

Code postal : _____

Commune : _____

Pays : _____

Quelle est la profession de votre père ? _____

Quelle est la profession de votre mère ? _____

Combien avez-vous de frères et de sœurs ? __

Votre père ou mère veuf(ve), divorcé(e), séparé(e) élève seul(e) un ou plusieurs enfants ? oui ✓
non ✓

Si oui, combien ? __

Combien d'enfants à charge du (des) parent(s) sont étudiants (vous excepté) ? __

Combien d'autres enfants non étudiants sont à la charge du (des) parent(s) (vous excepté) ? __

Vous êtes pupille de la Nation et vous bénéficiez d'une protection particulière ?

oui ✓ non ✓

Vous êtes atteint d'une incapacité permanente (non prise en charge à 100% dans un internat) ?

oui ✓ non ✓

Vous êtes atteint d'un handicap physique nécessitant l'aide permanente d'une tierce personne ?

oui ✓ non ✓

Liste des diplômes obtenus : voir tableau ci-après

(MERCİ de Joindre un CV)

Années Scolaires/ Universitaires (Année N / Année N+1)	Classe suivie	Diplôme précis préparé	Nom et adresse de l'établissement fréquenté (ou autres situations...)	Résultat Admis (A) ou Refusé (R) <u>Si mention</u> (précisez)

Avez-vous redoublé au cours de votre parcours scolaire / universitaire oui ✓ non ✓

Avez-vous déjà bénéficié d'une allocation pour la diversité ? oui ✓ non ✓

Avez-vous déjà bénéficié d'une autre bourse(s) ? oui ✓ non ✓

Si oui :

Laquelle ? _____

au titre de quelle année ? _____

Laquelle ? _____

au titre de quelle année ? _____

Laquelle ? _____

au titre de quelle année ? _____

Laquelle ? _____

au titre de quelle année ? _____

Je certifie l'exactitude de tous les renseignements portés sur la présente notice, sachant que toute erreur ou omission dans ces renseignements peut entraîner le rejet de ma demande ou le retrait de l'aide.

Je m'engage à suivre les cours, travaux pratiques et dirigés, à participer de façon assidue aux exercices de tutorat, ainsi qu'à me présenter aux épreuves d'admissibilité de l'un des concours pour lesquels une aide me serait attribuée. Dans le cadre d'une préparation à distance, je m'engage à renvoyer la totalité des devoirs à la correction.

En cas de non-respect de mon engagement, je devrai rembourser au Trésor les sommes perçues au titre de l'allocation.

Je m'engage à percevoir une seule, et non plusieurs, allocation pour la diversité.

En qualité d'étudiant, je m'engage à fournir à la préfecture ma carte d'étudiant pour l'année 2015-2016 dès que je serai en sa possession.

Je m'engage à communiquer à la préfecture de région tout changement d'adresse, ainsi que les résultats des épreuves des concours auxquels je participerai.

A

Le / / 2015
Signature de demandeur
précédée de la mention « lu et approuvé »

PIECES A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

1. Une lettre de motivation manuscrite n'excédant pas 2 pages
2. Un Curriculum Vitae dans lequel vous voudrez bien mentionner si vous êtes domicilié(e) en quartier prioritaire politique de la ville et/ou vous avez effectué votre scolarité en ZEP (si tel est le cas, précisez le lieu et la durée) ;
3. Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport
4. Les pièces justificatives suivantes :
 - Photocopie de l'avis fiscal ou des avis fiscaux (imposition, non-imposition) qui se rapportent aux revenus perçus en 2014 par vous, vos parents ou par votre conjoint dans le cas de déclaration séparée
 - En cas de divorce de vos parents : joindre une copie de l'extrait du jugement de divorce vous confiant à l'un de vos parents et fixant le montant de la pension alimentaire. A défaut de pension, joindre l'avis d'imposition (ou de non-imposition) des deux parents divorcés
 - Joindre la copie de vos justificatifs de scolarité accompagnés des relevés de notes
5. Un relevé d'identité bancaire, postal ou d'épargne (compte obligatoirement ouvert à votre nom)
6. Pour les étudiants, certificat d'inscription (ou la photocopie recto/verso de votre carte d'étudiant) 2014-2015 et lettre d'engagement à s'inscrire comme étudiant en 2015-2016
7. Pour les demandeurs d'emploi, dernier relevé de situation de Pôle Emploi

Cas particuliers, fournir :

Pour les candidats pris en charge par un service départemental d'aide à l'enfance : attestation de l'organisme

Pour les candidats à charge recueillis au titre de l'aide sociale à l'enfance : attestation de la mairie

Pour les candidats à charge inscrits au Pôle Emploi ne percevant pas d'allocation des ASSEDIC : attestation des ASSEDIC

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Accusé de réception d'une demande d'allocation pour la diversité dans la fonction publique
(année universitaire 2015-2016)

NOM : Prénom :

Le |_|_|_|_| 20|15|



PREFET DE LA REGION ALSACE

ACCUSE DE RECEPTION

(à remettre au candidat)

D'UNE DEMANDE D'ALLOCATION POUR LA DIVERSITE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Pour l'année universitaire 2015-2016

NOM : **Prénom :**

Date de dépôt :

(Cachet de la préfecture)

Une réponse sera apportée sur la recevabilité des candidatures et décisions d'attribution

Allocation pour la diversité dans la fonction publique
Année 2015/2016

CHARTE DE TUTORAT

Le dispositif des allocations pour la diversité dans la fonction publique a pour objectif de promouvoir la diversité dans la fonction publique en apportant un soutien financier aux personnes qui souhaitent préparer des concours de catégorie A et B.

Cette allocation, dont le montant s'élève à 2 000 €, est attribuée :

- aux personnes sans emploi et titulaires d'un diplôme leur permettant de présenter un concours de catégorie A ou B de la fonction publique avec une attention particulière aux jeunes récemment sortis du système scolaire et universitaire.
- aux étudiants préparant un ou plusieurs concours de la fonction publique de catégorie A ou B, notamment ceux inscrits dans les instituts de préparation à l'administration générale (IPAG) et dans les centres de préparation à l'administration générale (CPAG), ou encore ceux qui s'engagent à suivre une préparation mise en place à cet effet par des écoles de services public ou des employeurs publics.

Les allocataires sont sélectionnés sur la base de critères objectifs qui sont :

- les ressources du demandeur ou de l'ascendant qui en a la charge ;
- la situation sociale du demandeur ou de l'ascendant dont il dépend ;
- le mérite du candidat lié à son parcours antérieur.

La présente charte a pour objet de fixer la nature de l'engagement respectif entre le tuteur et l'allocataire dans le cadre du versement de l'allocation pour la diversité.

Une vigilance particulièrement accrue doit être portée sur la neutralité de lien entre le bénéficiaire de l'allocation de la diversité et le tuteur.

ENGAGEMENT DU TUTEUR

Le tuteur s'engage :

- à être disponible pendant la durée du versement de l'allocation afin d'assurer un suivi concret de l'allocataire ;
- à définir les modalités de fonctionnement entre le tuteur et le tutoré (calendrier de rencontres, exercices de tutorat, etc...) ;
- à faire partager son expérience professionnelle, ainsi que toutes informations qu'il estimerait utiles de transmettre à l'allocataire ;
- à prodiguer des conseils méthodologiques en termes d'organisation du travail, de rédaction administrative, de connaissance de l'environnement professionnel, etc... A ce titre, les compétences du tuteur doivent être en lien avec le concours préparé par le bénéficiaire de l'allocation pour la diversité ;
- à participer à une formation au tutorat, sous réserve de l'accord de son employeur ;
- à attester de l'engagement du bénéficiaire dans sa préparation au concours considéré, et signaler toute difficulté rencontrée.

ENGAGEMENT DU BÉNÉFICIAIRE

Le bénéficiaire s'engage à :

- participer activement et **assidûment** aux exercices de tutorat proposé par le tuteur ;
- respecter le calendrier de réunions établi en accord avec le tuteur dès la mise en place du tutorat ;
- à défaut, signaler à son tuteur toute réunion ou rendez-vous qu'il ne pourrait honorer ;
- se présenter, à l'issue de l'année de préparation, aux épreuves d'admissibilité du ou des concours pour lesquels l'aide de l'Etat lui est accordée ;
- à signaler tout changement d'adresse pendant l'année au cours de laquelle il bénéficie de l'allocation, ainsi que dans les mois suivants, afin de permettre le suivi de ses résultats aux concours ;
- à communiquer les résultats de ses épreuves dès qu'il en a connaissance.

Fait à, le

Le tuteur :
Nom – Prénom
Qualité :

L'allocataire